



Six entreprises sur dix encore actives cinq ans après leur création

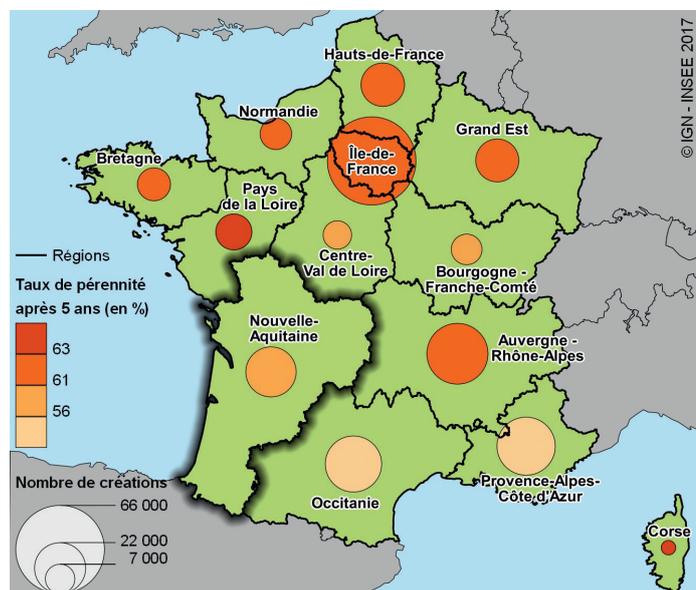
En Nouvelle-Aquitaine, parmi les 9 500 entreprises immatriculées au premier semestre 2010, six sur dix sont encore actives cinq ans plus tard, contre à peine plus de la moitié pour la cohorte 2006 confrontée à la récession de 2008-2009. Le secteur d'activité constitue un des déterminants de la pérennité des jeunes entreprises : le commerce, l'hébergement et restauration ou la construction les exposent davantage que l'industrie, la santé ou l'action sociale au risque de cessation d'activité. Dans les départements néo-aquitains, les taux de pérennité sont assez disparates. Entre les Pyrénées-Atlantiques et le Lot-et-Garonne, l'écart atteint près de 13 points. Les écarts relèvent à la fois de la structure sectorielle des créations et d'autres facteurs, tels que le statut juridique, les moyens investis, le profil du créateur... La création d'entreprises génère de l'emploi, mais le bilan s'avère contrasté. Les créations d'emplois salariés des entreprises pérennes ne suffisent pas à compenser les pertes consécutives aux cessations d'activité. Cinq ans après la création, les entrepreneurs envisagent majoritairement de maintenir, voire de développer leur activité.

Nathalie Garçon, Claude Mallemanche, Pascal Prévot, Insee

En Nouvelle-Aquitaine, parmi les 9 500 entreprises, hors auto-entrepreneurs, immatriculées au premier semestre 2010, 5 700 sont encore actives en 2015. Le taux de pérennité à cinq ans s'établit ainsi à 60,4 %, proche du taux métropolitain (60,5 %). La Corse présente le taux le plus élevé (64,3 %) des régions métropolitaines (figure 1), devant les Pays de la Loire (63,6 %) et l'Île-de-France (62,8 %). Dans un classement aux premiers rangs resserrés, la Nouvelle-Aquitaine se situe en 10^e position. Elle précède de peu la Bourgogne-Franche-Comté (59,9 %), et plus nettement les deux régions du pourtour méditerranéen, l'Occitanie (55,5 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (55,1 %). Ces deux dernières se caractérisent par un taux de création (définitions) plus élevé que la moyenne. La contrepartie de ce dynamisme entrepreneurial réside en partie dans une relative fragilité des entreprises créées, ce qui limite le taux de pérennité.

1 Une pérennité plus faible sur le pourtour méditerranéen

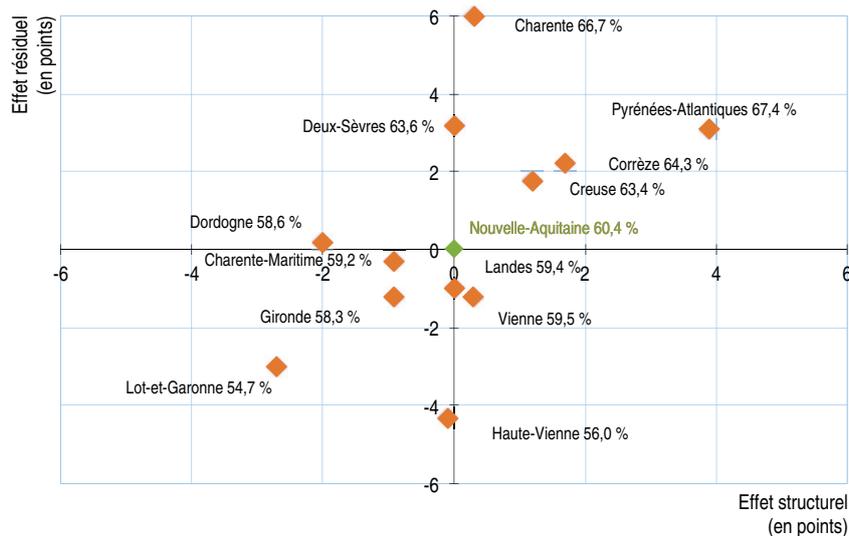
Taux de pérennité à cinq ans des entreprises créées au premier semestre 2010 par région



Champ : entreprises du champ Sine hors régime de l'auto-entrepreneur
Source : Insee, enquête Sine 2010, Sirene (base créations d'entreprises)

2 Des différences provenant autant d'effets structurels que résiduels

Effets structurels et résiduels des écarts départementaux de taux de pérennité à la moyenne régionale



Lecture : Les Pyrénées-Atlantiques ont un taux de pérennité de 67,4 %. Cet écart provient de la répartition sectorielle des créations (effet structurel) pour + 3,9 points et d'autres paramètres (effet résiduel) pour + 3,1 points.

Source : Insee, enquête Sine 2010

Les écarts entre régions peu liés aux secteurs d'activités des créations

La pérennité d'une nouvelle entreprise dépend fortement de son secteur d'activité. Ainsi, dans le commerce, l'hébergement et restauration ou la construction, les jeunes entreprises sont davantage exposées au risque de cessation que dans l'industrie, la santé, la finance ou l'assurance. L'analyse des écarts des taux de pérennité régionaux vis-à-vis du taux national distingue deux composantes. L'écart entre le taux de pérennité dans une région et le taux national s'explique d'une part par un effet structurel, lié à l'importance plus ou moins forte de secteurs d'activités plus exposés à la cessation. D'autre part, l'effet résiduel rend compte d'autres explications telles que le profil de l'entrepreneur, son expérience, son niveau de formation, la mise de fonds initiale, voire le contexte local.

Globalement, si la pérennité des entreprises créées en 2010 varie sensiblement d'une région à l'autre, la structure sectorielle n'explique qu'une faible part des écarts observés. En effet, les régions sont suffisamment vastes pour que l'orientation sectorielle de leurs nouvelles entreprises soit assez semblable. En conséquence, les effets structurels demeurent très limités. Ce constat se vérifie pleinement en Nouvelle-Aquitaine. Le taux de pérennité s'y établit à 60,4 % contre 59,6 % en France de province, soit un écart de 0,8 point. Si l'on appliquait les taux de pérennité sectoriels de la France de province à la structure sectorielle des entreprises créées en Nouvelle-Aquitaine, on obtiendrait un taux de pérennité de 59,7 %. L'effet structurel est donc infime (0,1 point), l'essentiel de

l'écart (0,7 point sur 0,8 point) relevant de la composante résiduelle. En Nouvelle-Aquitaine, le faible avantage de pérennité provient d'une meilleure résistance dans les secteurs du commerce et de l'hébergement et restauration.

Des disparités de pérennité marquées entre les départements

Les disparités sont plus prononcées entre les départements néo-aquitains et proviennent aussi bien d'effets structurels que résiduels (figure 2). Deux départements affichent un taux de pérennité très au-dessus de la moyenne néo-aquitaine : les Pyrénées-Atlantiques et la Charente. Deux autres se situent nettement en deçà : la Haute-Vienne et le Lot-et-Garonne.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le taux de pérennité (67,4 %) dépasse de 7 points celui

de la région. Cet écart provient à la fois de la structure sectorielle pour 3,9 points et de facteurs résiduels pour 3,1 points. L'industrie, activité à fort potentiel de pérennité, représente 20 % des créations dans ce département contre 9 % dans la région. À l'inverse, les secteurs de la construction et de l'hébergement et restauration, plus exposés aux risques de défaillances, sont sous-représentés et bénéficient de taux de pérennité très supérieurs à la moyenne régionale. En Charente (66,7 %), la composante structurelle (+ 0,3 point) n'est que légèrement favorable, la majeure partie de l'écart (6 points sur 6,3) est due à des facteurs résiduels. En effet, les taux de pérennité des créations y sont systématiquement plus élevés que ceux de la région, quel que soit le secteur considéré. L'avantage est particulièrement marqué pour le commerce, l'hébergement et restauration, la santé, l'action sociale et la construction.

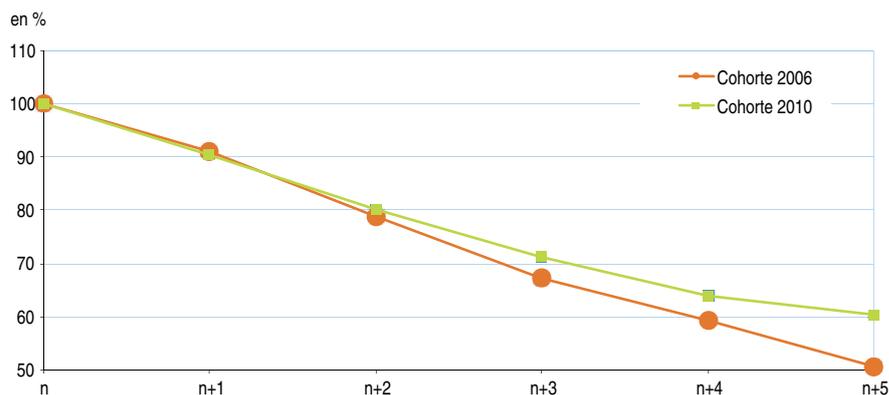
En Haute-Vienne, le taux de pérennité s'établit à 56 %, soit 4,4 points en dessous de la moyenne néo-aquitaine. L'effet structurel est quasiment neutre (- 0,1 point), tandis que les facteurs résiduels s'avèrent fortement pénalisants (- 4,3 points). C'est nettement perceptible dans le commerce, où le taux de pérennité se situe 14 points en dessous de la moyenne régionale, et dans une moindre mesure pour les transports, l'immobilier et les services marchands. Le Lot-et-Garonne (54,7 %, soit 5,7 points de moins que la référence régionale) cumule des effets structurels (- 2,7 points) et résiduels (- 3 points) négatifs. Ce double handicap se vérifie principalement dans la construction et le commerce.

La cohorte 2010 plus pérenne que celle de 2006

En Nouvelle-Aquitaine, comme ailleurs, la pérennité à cinq ans des entreprises créées en 2010 s'est renforcée comparée à la cohorte des entreprises créées au

3 La cohorte 2006 a subi la crise

Comparaison de la pérennité sur 5 ans des entreprises de Nouvelle-Aquitaine créées aux premiers semestres de 2006 et 2010



Source : Insee, enquêtes Sine 2006 et 2010

premier semestre 2006. Le taux de survie des entreprises à cinq ans se situe ainsi 9 points au-dessus de celui observé pour la cohorte 2006 (figure 3). La récession des années 2008-2009, ayant impacté les jeunes entreprises créées en 2006, explique en partie ces écarts. Pour les deux générations, 91 % des entreprises sont encore actives un an après leur création. Au cours des quatre années suivantes, les taux de cessation progressent plus vite pour la cohorte 2006 et les écarts avec la génération de 2010 s'amplifient.

Par ailleurs, le profil des créations et des porteurs de projets a évolué entre les deux cohortes. Cette évolution tient en partie à la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en 2009, qui a attiré les entrepreneurs individuels porteurs des projets les plus modestes. Les sociétés, plus pérennes que les entreprises individuelles, représentent 62 % des créations en 2010, contre 50 % en 2006. Les créations de 2010 ont généralement mobilisé des moyens financiers plus importants que celles de 2006. De plus, leur orientation sectorielle les expose moins aux risques de cessation. Ainsi en 2010, on observe, en proportion, moins de créations dans la construction et davantage dans les activités spécialisées et de soutien, la santé et l'action sociale, potentiellement plus pérennes. Enfin, les créateurs de 2010 sont plus souvent détenteurs d'un diplôme du supérieur que ceux de 2006.

Profils des entreprises et des créateurs jouent sur la pérennité

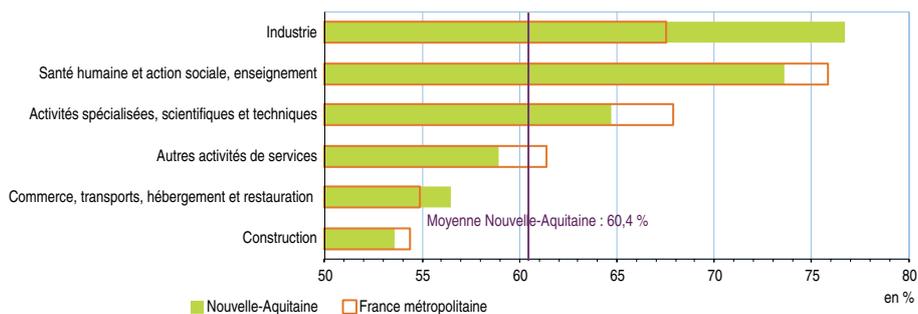
De nombreux critères liés à l'entreprise et à son créateur influencent la probabilité d'être encore en activité après cinq ans. Une méthode statistique permettant de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » (méthodologie) a été utilisée pour dégager les effets spécifiques de chacun. Ainsi, le secteur d'activité, le statut juridique, la localisation de même que les moyens financiers mis en œuvre au démarrage sont les facteurs les plus influents sur la pérennité des entreprises.

Le secteur d'activité influe largement sur la pérennité (figure 4). Toutefois, la Nouvelle-Aquitaine se différencie quelque peu de la France métropolitaine. Ainsi, le secteur de l'industrie manufacturière est le plus pérenne dans la région. Il regroupe des activités assez diversifiées, allant de la mécanique jusqu'à la boulangerie, en passant par la fabrication de meubles.

Les entreprises de la santé, de l'enseignement et de l'action sociale ont la plus forte probabilité d'être encore actives à leur cinquième anniversaire. Près des trois quarts le sont : cela s'explique en partie par le fait que nombre d'entre elles exercent des activités libérales réglementées

4 Dans l'industrie, les entreprises néo-aquitaines plus pérennes qu'au niveau national

Comparaison des taux de pérennité par activité pour la Nouvelle-Aquitaine et la France métropolitaine



Source : Insee, enquête Sine 2010

(infirmières, médecins, sages-femmes et kinésithérapeutes...).

À l'opposé, la construction a connu une conjoncture difficile qui n'a pas épargné les jeunes entreprises : à peine plus de la moitié étaient encore actives cinq ans après leur création. Les entreprises du commerce, elles aussi exposées à la concurrence et la conjoncture, sont un peu plus pérennes en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national.

Sans surprise, la pérennité est élevée pour les professions libérales et pour les formes sociétaires puisque près de sept sur dix fêtent leur cinquième anniversaire. Ce n'est pas le cas pour les artisans et commerçants (45 % sont encore actifs), ainsi que pour les agents commerciaux ou les sociétés immobilières (un tiers subsiste cinq ans après).

Paradoxalement, alors que l'emploi tend à se concentrer, les entreprises installées dans les grands pôles urbains sont moins pérennes qu'ailleurs : 58 % contre 66 % dans les zones plus rurales. Dans ces dernières, une moindre concurrence, des conditions d'installation facilitées (coût du foncier, coût des locaux...) peuvent y favoriser la pérennité. La durabilité d'une jeune entreprise est aussi liée à l'importance du projet. Ainsi, la probabilité d'être encore en activité au bout de cinq ans s'accroît avec les moyens investis au démarrage.

Les entreprises pérennes créent de l'emploi

Le développement de l'emploi au sein de ces jeunes entreprises constitue un enjeu fort. Les entreprises créées au cours du premier semestre 2010 en Nouvelle-Aquitaine regroupaient 15 800 emplois lors de leur création (figure 5). Pour les deux tiers des entrepreneurs, assurer son propre emploi constitue le premier objectif de la démarche entrepreneuriale.

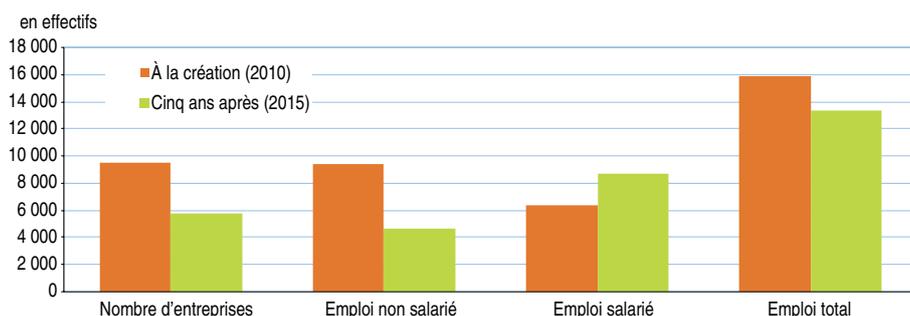
Parmi les 9 500 entrepreneurs, un peu plus de 4 000 se déclaraient sans activité avant la mise en œuvre de leur projet. Ce sont autant d'emplois générés par l'acte de création en lui-même, auxquels il conviendrait d'ajouter les salariés nouvellement embauchés et qui étaient au chômage.

Cependant, comme au niveau national, l'emploi total a diminué entre la première et la cinquième année. Les gains d'emplois salariés des entreprises pérennes ne suffisent pas à compenser les pertes induites par les cessations, et donc les baisses d'emplois principalement non salariés.

Néanmoins, au bout de cinq ans, les 5 700 entreprises pérennes regroupent 13 300 emplois contre 9 100 à leur création, soit une hausse de 46 %. L'emploi salarié a bénéficié exclusivement de ce gain : il a plus que doublé passant de 4 100 emplois à 8 650. Pourtant, toutes les entreprises pérennes n'ont pas augmenté le nombre de leurs

5 L'emploi salarié en hausse

Évolution du nombre d'entreprises et d'emplois de 2010 à 2015



Note : la barre orange englobe les entreprises, lors de leur création en 2010, pérennes et non pérennes à cinq ans. La barre verte représente seulement les entreprises créées en 2010 et encore en activité cinq ans plus tard.

Source : Insee, enquête Sine 2010

collaborateurs. Seules trois sur dix d'entre elles s'inscrivent dans cette dynamique et ont créé près de 5 400 emplois. Pour six entreprises sur dix, le nombre de salariés n'a pas varié en cinq ans et pour une sur dix, il a baissé, provoquant la perte de 800 emplois.

La part d'entreprises pérennes en croissance d'emplois est plus forte dans la construction (7 points de plus que la moyenne, 38,3 % contre 31,4 %). À l'inverse, la restauration, où le *turn-over* est important, affiche le plus fort taux d'entreprises en perte d'emplois. La stabilité se trouve plus souvent dans les entreprises de la santé et du social ainsi que dans l'industrie.

Certaines entreprises ont plus de chance, « toutes choses égales par ailleurs », de créer des emplois salariés. C'est le cas des sociétés par rapport aux entreprises individuelles, ou aussi des unités qui employaient au moins un salarié à leur création. Le secteur d'activité et le montant des investissements initiaux retentissent aussi sur la capacité à créer de l'emploi.

Des perspectives encourageantes pour trois créateurs sur quatre

Les entrepreneurs encore actifs au bout de cinq ans ont vécu diversement les deux dernières années. Plus de 40 % d'entre eux, soit un peu plus qu'au niveau national, déclarent n'avoir pas rencontré récemment de difficultés particulières. Quant à ceux qui ne sont plus actifs, on ne connaît pas la raison de leur disparition ; dans quelques cas, comme pour certaines « jeunes pousses », les entreprises peuvent avoir été rachetées.

Les principales difficultés citées par les entrepreneurs encore actifs sont dans un cas sur deux d'ordre commercial. La progression de la concurrence est aussi souvent évoquée. Dans trois cas sur dix, le chiffre d'affaires a subi une baisse, entraînant des besoins de trésorerie et de financement. Les entrepreneurs ont un peu plus souvent une clientèle locale composée de particuliers et moins d'entreprises ou d'administrations. Dans un peu moins d'un cas sur dix, l'entreprise déclare ne pas recruter aisément.

Les nouveaux créateurs, eux, doivent assurer leur pérennité avant de penser à accroître leur personnel. Quelques créateurs connaissent aussi des difficultés liées à la localisation de leur entreprise (implantation des locaux, sinistre, procès...).

Fin 2015, les nouveaux entrepreneurs ont un regard prudent sur l'avenir. La moitié vise le maintien de l'équilibre acquis et un quart s'inscrit dans des perspectives de développement. Près de 13 % s'estiment dans une situation devant conduire, dans de rares cas, à la fermeture. D'autres (3 %) envisagent de vendre ou de transmettre leur entreprise et enfin 10 % ne se prononcent pas sur leur avenir.

Dans ce contexte, si les intentions d'embauche ne sont pas nombreuses, les licenciements le sont encore moins. ■

Définitions

Taux de pérennité à 5 ans : part des entreprises encore actives cinq ans après leur création.

Taux de création : rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1.

Source

Le Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) est un dispositif permanent d'observation et de suivi d'une génération de nouvelles entreprises. La création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production selon le concept en usage en France depuis le 1^{er} janvier 2007.

Le champ est restreint aux entreprises, hors auto-entrepreneurs, dont l'activité principale est marchande et non agricole. Chaque nouvelle entreprise est enquêtée à trois reprises : au début de son activité et dans l'année de ses troisième et cinquième anniversaires. Cette étude s'intéresse plus particulièrement aux entreprises créées au 1^{er} semestre 2010.

Méthodologie

Les nombreuses caractéristiques qui influencent la durée de vie des entreprises ne sont pas indépendantes les unes des autres. La régression logistique permet d'identifier les variables les plus influentes sur la pérennité des entreprises et surtout de mesurer l'effet spécifique de chaque modalité d'une variable, en fixant les modalités des autres variables. On obtient ainsi l'effet « toutes choses égales par ailleurs » de la variable considérée. Cette approche permet de gommer les effets de structures qui n'apparaissent pas dans les statistiques descriptives.

Par exemple, les entreprises créées sous forme de société ont une probabilité d'être pérennes au bout de 5 ans près de deux fois plus élevée que celle des entreprises créées sous forme d'entreprise individuelle.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2492-6876
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Béziau J., Bignon N., « Les entreprises créées en 2010 - Plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », *Insee Première* n° 1639, mars 2017.
- Mallemanche C., Pagès A., « En Limousin, moins de créations mais des projets plus importants », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 34, juillet 2016.
- Richet D., Thomas S., « Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010 », *Insee Première* n° 1600, juin 2016.

